Bilan d'activités

GESTION DES DÉCHETS

2020

SIRTOM

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY

sommaire

PRÉSENTATION ET TERRITOIRE	3
COLLECTE ET TRAITEMENT	4-6
DÉCHÈTERIES	7
COMMUNICATION ET PRÉVENTION	8-11
INDICATEURS ÉCONOMIQUES	12-14
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	15

présentation & territoire

LE PÉRIMÈTRE

La déchèterie de Jarny

LE SIRTOM FAIT PARTIE DE LA ZONE NORD DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE ET MOSELLE. IL EST POSSIBLE DE DIVISER APPROXIMATIVEMENT SON TERRITOIRE EN TROIS ZONES AUX CARACTÉRISTIQUES DISTINCTES.

25 000 foyers

Le Pays Haut, au nord du territoire est constitué de plusieurs bourgs et villages, assez espacés les uns des autres, c'est un secteur plutôt rural.

L'Orne, à l'est a une configuration plus urbaine. Elle correspond plutôt à la survivance des centres urbains qui se sont développés en même temps que l'activité des mines.

Au sud, **le Jarnisy,** mis à part un centre qui joue le pôle d'attraction (Jarny), est de configuration essentiellement rurale pour les communes environnantes.

Le SIRTOM exerce les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers sur **27 communes** toutes situées en Meurthe-et-Moselle (54) pour une population de **53 846 habitants** soit plus de 25 000 foyers.

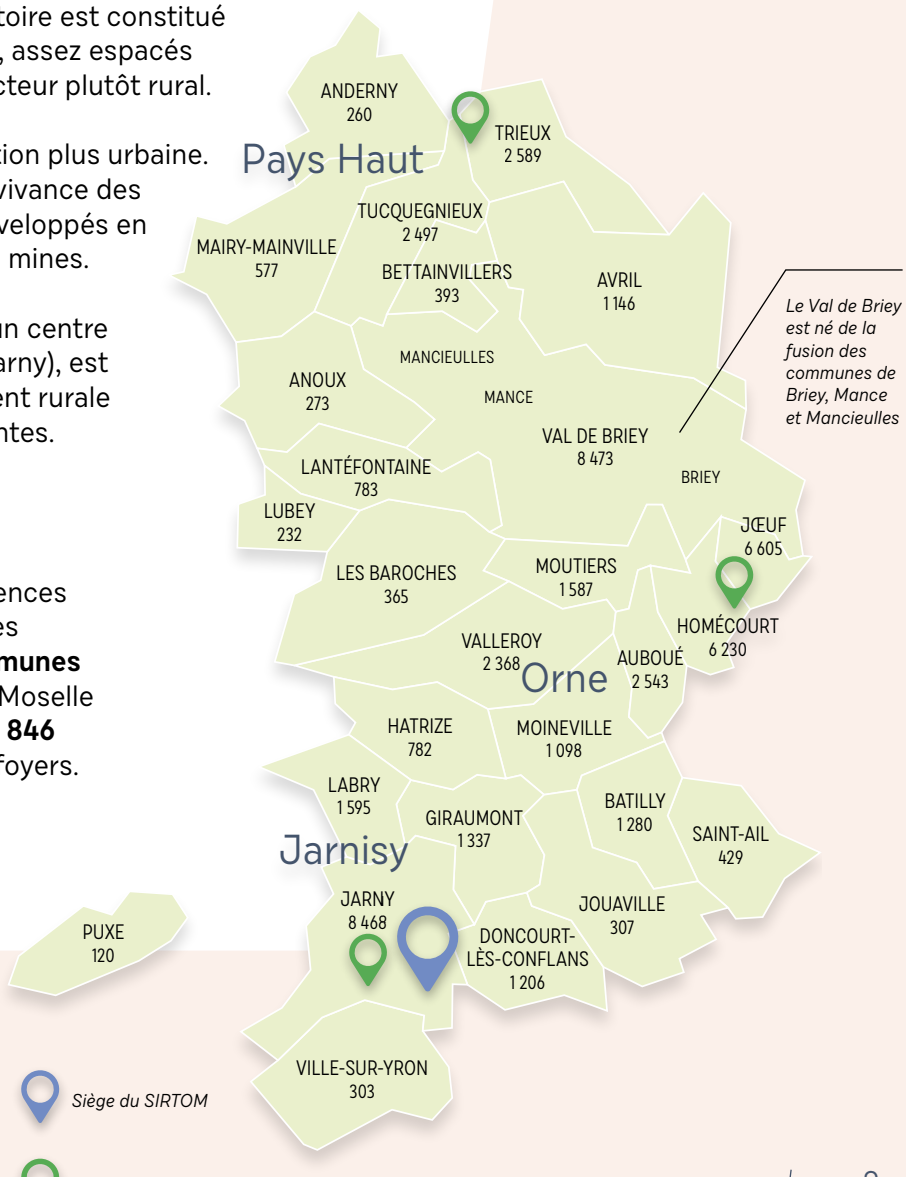

collecte et traitement

LES MODES DE COLLECTE

LE SYNDICAT A UN NIVEAU DE SERVICE ÉLEVÉ POUR LES ADMINISTRÉS AVEC DES COLLECTES SPÉCIFIQUES POUR LES VÉGÉTAUX SUR 9 MOIS DE L'ANNÉE ET LES OBJETS ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE SUR SIMPLE RENDEZ-VOUS.

	Collecte en porte à porte	Bornes d'apport volontaire	Déchèteries
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	√		
Tri des emballages (papiers/cartons, plastiques et métaux)	√		
Papiers	√	√	
Verres ménagers		√	√
Textiles		√	
Gravats			√
Végétaux	√		√
Tout venant type encombrants (matelas sommiers, canapés...)	√ sur RDV		√
Ferraille			√
Bois			√
Ampoules/néons			√
Peintures et vernis			√
Solvants et colles			√
Huiles de moteur usagées			√
Huiles végétales			√
Batteries			√
Piles			√
Pneumatiques			√
Déchets d'équipements électriques et électroniques			√

LES SERVICES

COLLECTE EN PORTE À PORTE

18 863 tonnes

Déchets ménagers et encombrants
14 783 t 347 t

Tri des emballages
2 482 t

Végétaux
1 251 t

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

1 648 tonnes

Papiers
162 t

Verre
1 457 t

Textiles
29 t

centre de tri

plateforme compostage

centre de tri

plateforme verre

plateforme textiles

Refus de tri
344 tonnes soit 13,85 %

RECYCLAGE DES MATIÈRES

Emballages
2 138 t

Végétaux
1 251 t

Papiers
162 t

Verre
1 457 t

Textiles
29 t

ENFOUISSEMENT

15 474 tonnes

collecte et traitement

LE PORTE À PORTE

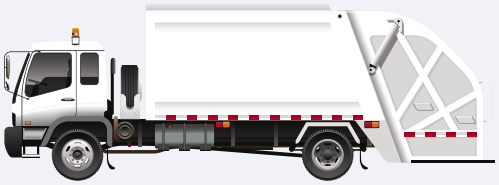

53 846 habitants desservis

Collecte en régie : le Syndicat possède ses propres moyens humains, matériels et techniques pour assurer le ramassage des déchets.

	Ordures ménagères résiduelles (OMR) 274 kg/hab.	Emballages 46 kg/hab.	Objets encombrants 6 kg/hab.	Déchets verts 23 kg/hab.
Fréquence collecte	C 1	C 0.5	Sur rdv en C 1	C 0.5 de mars à nov.
Collecte 2020	14 783 t	2 482 t	347 t	1 251 t
Collecte 2019	14 332 t	2 454 t	300 t	1 151 t
Prestataire de traitement	ISND Suez avec valorisation Biogaz Montois-la-Montagne (57)	ISCentre de tri Suez Épinal (88)	ISND Suez avec valorisation Biogaz Montois-la-Montagne (57)	Plateforme compostage de Tri services Anderny (54)

C1 = collecte hebdomadaire / C0.5 = collecte par quinzaine

LES APPORTS VOLONTAIRES

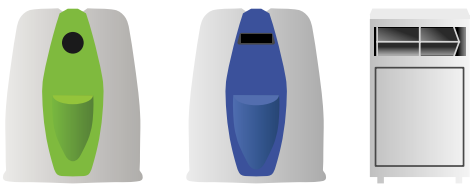

	Verre 27 kg/hab.	Papiers 3 kg/hab.	Textiles* 0,5 kg/hab.
Nombre de bornes	198	59	16
Fréquence collecte	Entre 17 et 21 jours	Mensuelle	Hebdomadaire
Collecte 2020	1 457 t	162 t	29 t
Collecte 2019	1 408 t	194 t	39 t
Collecte et transport	Mineris	Suez	Tri d'union
Prestataire de traitement	Mineris St-Menge (88)	Norske Skog Golbey (88)	Tri d'Union Behren-lès-Forbach (57)

**Suite au confinement et mesures gouvernementales, la collecte des textiles s'est arrêtée en avril et mai pour reprendre partiellement à partir du mois de juin 2020. Cela a eu un impact important sur les tonnages collectés*

déchèteries

LA GESTION

LE SYNDICAT GÈRE SES TROIS DÉCHÈTERIES D'HOMÉCOURT, JARNY ET TRIEUX EN RÉGIE, C'EST-À-DIRE AVEC SES PROPRES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS.

Ainsi, afin de garantir le bon fonctionnement des déchèteries, le SIRTOM met en œuvre les moyens suivants :

> 4 gardiens,

> 2 chauffeurs en charge du vidage des bennes vers leurs exutoires.

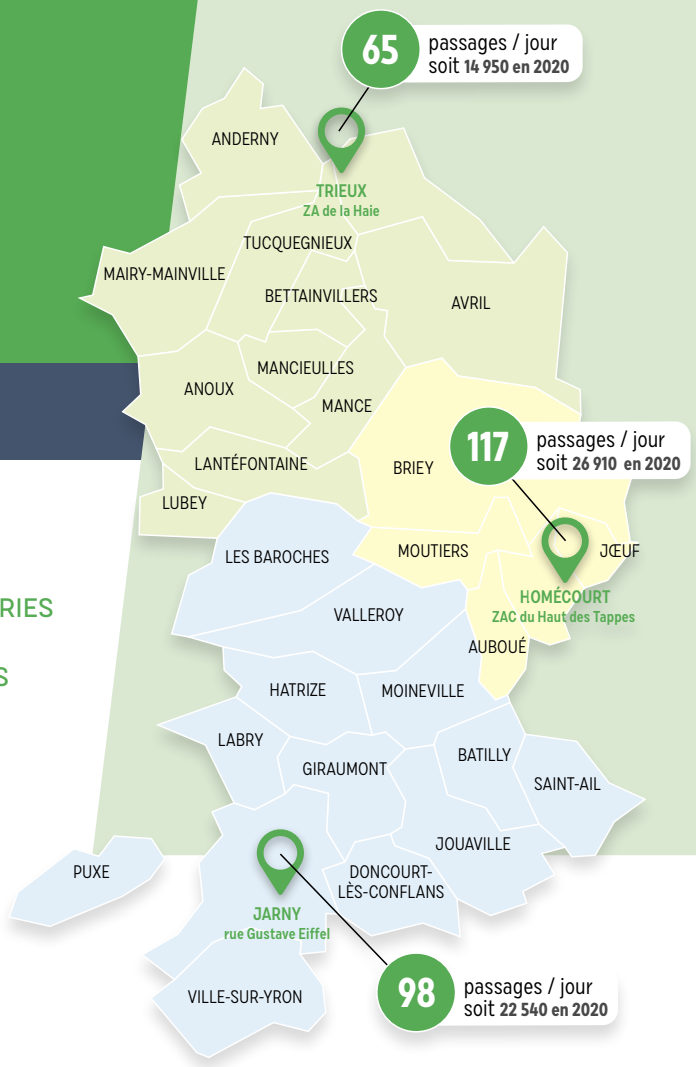

Une convention entre la Communauté de communes de Mad et Moselle et le SIRTOM a été signée le 1er janvier 2018 pour permettre aux habitants des communes de Mars-la-tour et Hannonville-Suzémont d'accéder à la déchèterie de Jarny.

Les 3 sites sont **ouverts du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h** pour les administrés ayant une carte d'accès qui octroie 26 passages par an et par foyer.

Chaque déchèterie dessert un bassin de population qui lui est propre selon son implantation.
À titre d'information, les déchèteries ont été impactées dans leur fonctionnement en raison de la crise sanitaire sur une période d'environ 2 mois de mi-mars à mi-mai.

Traitement des déchets provenant de l'apport volontaire

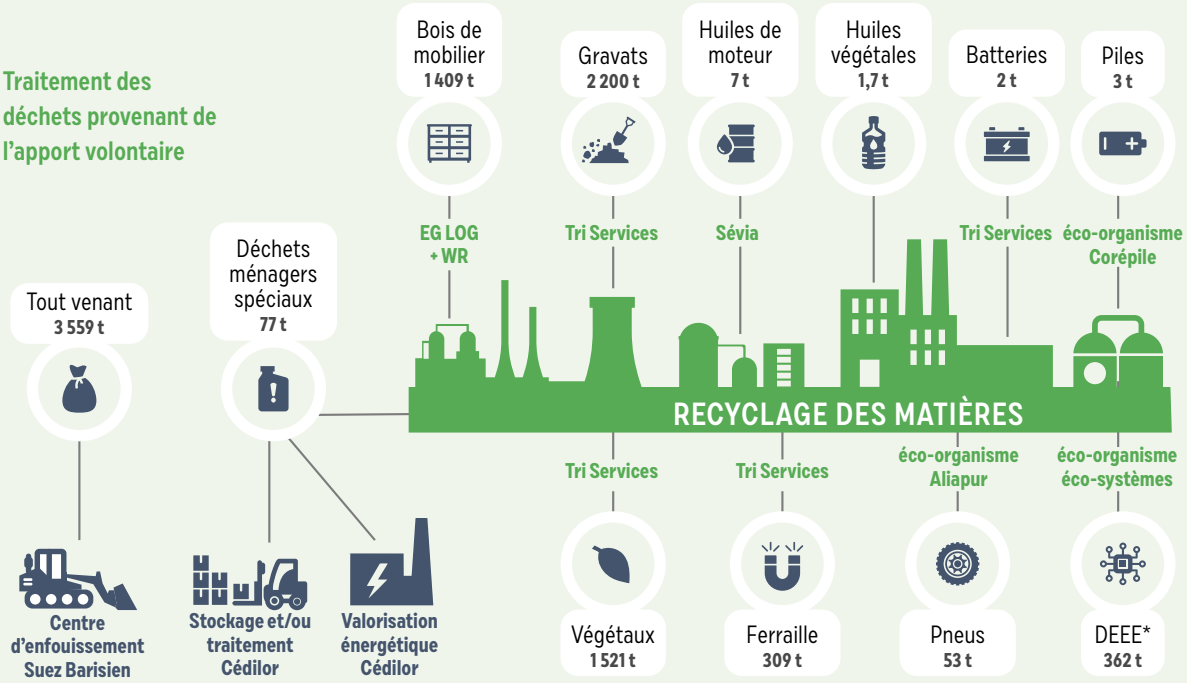

** DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques*

communication et prévention

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- 17 kg/an/hab.
par rapport à 2010

On note **une baisse de plus de 4 % des tonnages de déchets ménagers et d'encombrants** depuis 2010, et ce, malgré l'intégration de deux nouvelles communes, Bettainvillers et Lubey en 2015, soit 1003 personnes supplémentaires. L'augmentation des tonnages de 2018 s'explique par l'intégration des tonnages de la commune de Labry à partir d'avril.

En 2020, la pandémie a conduit au développement d'un mode de consommation basé principalement sur la livraison à domicile ou la vente à emporter et, par conséquent, à la production de quantités de déchets d'emballages plus importantes. L'augmentation des tonnages de 2019 à 2020 en est certainement la résultante.

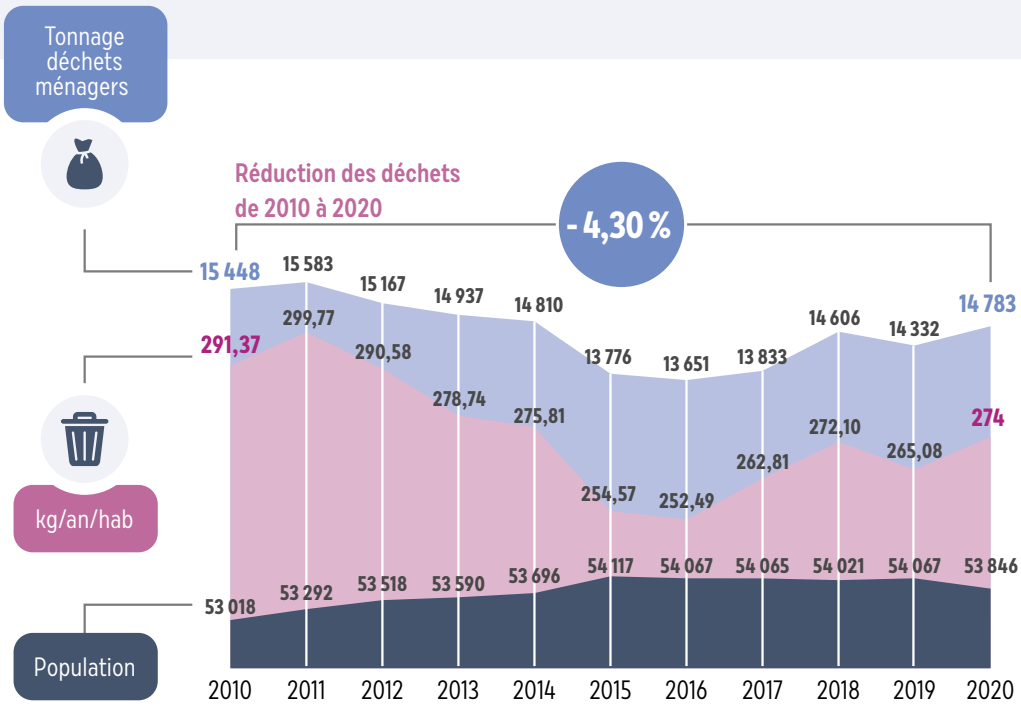

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

224 ventes

DEPUIS 2016

COMPOSTEURS

En 2016, la structure a mis en place une opération de vente de composteurs en bois de 400 litres à moitié prix, **24,90 € au lieu de 49,80 €***.

** le Syndicat prend 50 % de son coût en charge*

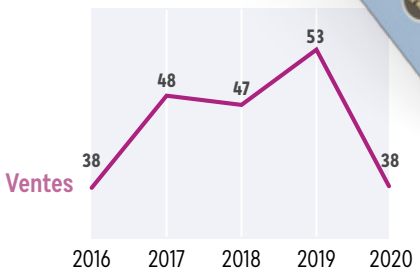

PARTENARIAT AVEC PATCH EN DÉCHÈTERIE (ÉCONOMIE CIRCULAIRE)

Depuis le 1er janvier 2016, l'association Patch, agréée par l'État en tant qu'atelier chantier d'insertion basé sur l'activité de réemploi de matériels récupérés, met du personnel en insertion sur nos trois déchèteries.

Le don et la récupération au sein de nos déchèteries, sont **des actions qui participent à la prévention des déchets et à la réduction de ses tonnages** à la charge de la collectivité. En effet, les objets dont le détenteur veut se séparer, mais qui peuvent encore servir sont ainsi détournés du circuit d'élimination pour être pris en charge par l'association qui lui donnera une seconde vie.

communication et prévention

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

en 2020

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

Coordonnée en France par l'ADEME, la SERD est un « temps fort » de mobilisation pour mettre en avant **les bonnes pratiques de production et de consommation en faveur de la réduction des déchets**.

Le SIRTOM a mis en place plusieurs ateliers en partenariat avec l'éco-appartement d'Homécourt. Cependant, suite aux restrictions dues à la crise sanitaire, les animations ont été annulées et remplacées par des publications comportant des astuces de réduction des déchets via notre page Facebook nommée « Sirtom ».

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU SEIN DES LYCÉES ET COLLÈGES

La cité scolaire Valdobriotine a signé une convention avec la Région Grand-Est afin de réduire le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire. Dans ce contexte, Le SIRTOM a été sollicité en tant que partenaire pour les aider dans leurs démarches. Cela s'est traduit par nos participations aux comités de pilotage, à des pesées alimentaires, à des sensibilisations auprès des lycéens et collégiens, et pour finir, à de la mise à disposition de matériel (sacs, affiches, conteneurs de tri). Le SIRTOM a également tenu un stand d'informations lors de la journée portes ouvertes du lycée pour exposer les actions en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU TRI DES EMBALLAGES

en 2020

EN PARALLÈLE DE LA PRÉVENTION, DE NOMBREUSES ACTIONS DE SENSIBILISATION ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TRI DES EMBALLAGES

LE MILIEU SCOLAIRE OU DE LOISIR

Les classes de maternelle jusqu'au lycée ont pu bénéficier d'animations dans le cadre de la sensibilisation au tri associé à la mise en place du geste citoyen dans leur établissement.

Durant l'année scolaire, les animatrices ont sensibilisé :

> **291 enfants** dans les écoles maternelles, primaires et collèges, répartis dans 18 classes,

> **10 enfants dans une chasse aux trésors** organisée autour de la thématique des déchets (tri des emballages, verre, déchets ménagers et compostage),

> **35 enfants adhérents à une association sportive** pour la mise en place du tri au sein de leurs structures respectives.

Les enfants ont pu bénéficier d'animations adaptées à leur niveau. Ces actions ont une vertu pédagogique et permettent aux enfants d'appréhender le geste du tri dès leur plus jeune âge.

SENSIBILISATION AU GESTE DU TRI DANS LES ADMINISTRATIONS ET PARTICIPATIONS AUX MANIFESTATIONS

Sensibilisation des futurs collégiens et lycéens de la cité scolaire du Val de Briey, ainsi que leurs parents, au gaspillage alimentaire lors de la journée « portes ouvertes ». Les mesures mises en place ont été exposées aux visiteurs via un stand d'information et des affiches réalisées par les élèves.

En parallèle de ces actions de communication, nous accompagnons les organisateurs de manifestation à la mise en place du tri : prêt de supports de sacs bi-flux, affiches, flyer...

3 manifestations ont pu bénéficier du prêt de 30 supports de sacs en 2020.

indicateurs économiques

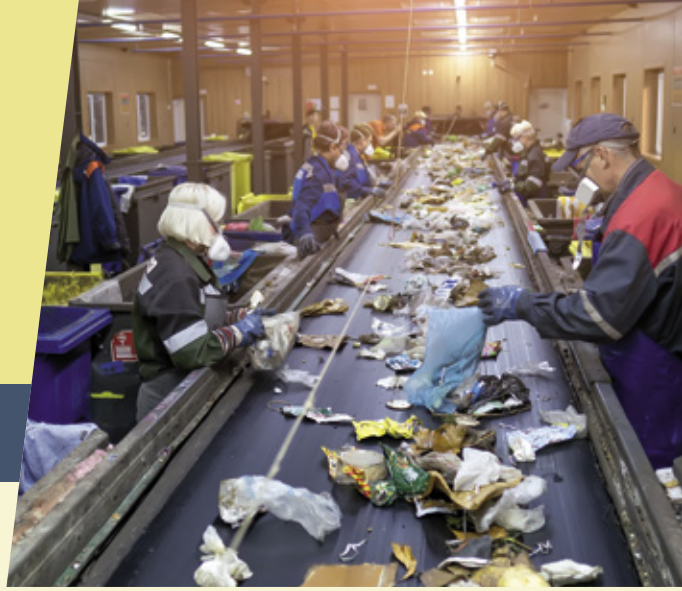

LES PRESTATIONS EXTÉRIEURES

Un nouveau marché public sur l'année 2020 a fait apparaître des augmentations importantes des prix à la tonne pour le traitement des déchets ménagers et des végétaux, de l'ordre de plus de 18 %. L'impact financier, le plus important, est ressenti pour les déchets ménagers et les encombrants, et cela compte tenu des quantités traitées. En effet, **le prix à la tonne est passé de 95,70 € à 113,30 €.** La concurrence dans ce domaine est plus que limitée et conduit à un quasi-monopole de la société de prestation. **Le surcoût est d'environ 450 000 € sur une année.** Cet élément justifie d'autant plus l'intérêt de la mise en place d'un quai de transit des déchets qui devrait permettre de contrecarrer ces augmentations subies en instaurant une concurrence plus saine par le biais du transport. Cet équipement sera mis en fonctionnement au 1er janvier 2021.

Comme on peut le constater, le geste du tri conserve toute son importance. Une tonne collectée et triée est plus avantageuse financièrement qu'une tonne collectée et enfouie, compte tenu notamment des aides consenties par CITEO anciennement ADELPHE et par les filières de reprise des différents matériaux. Il convient donc d'accentuer les démarches entreprises en matière de communication en direction des populations afin d'augmenter les quantités de matériaux valorisables et ainsi réduire le ratio d'une tonne collectée et enfouie.

Montants 2020 des principales prestations rémunérées à des entreprises privées pour le traitement des déchets (en € TTC / tonne)

Prestation	Traitement des déchets ménagers et encombrants	Centre de tri des emballages valorisables	Végétaux	Collecte et tri du verre ménager
Entreprise	Suez	Suez	Tri services	Mineris
Type de contrat	Marché public	Marché public	Marché public	Marché public
Échéance	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2021
Coût TTC / tonne	113,30 €	194,22 €	20,90 €	47,30 €
Évolution par rapport à 2019	+ 18,39 %	+ 1 %	+ 18,75 %	- 2,27 %

Ordures ménagères

1 tonne collectée et enfouie

194 €

Tri des emballages

1 tonne collectée et triée

69 €

Le SIRTOM bénéficie depuis 2016 d'une TGAP réduite car le centre de traitement valorise plus de 75 % de ses biogaz.

Évolution des coûts de traitement des déchets (en € TTC / tonne)

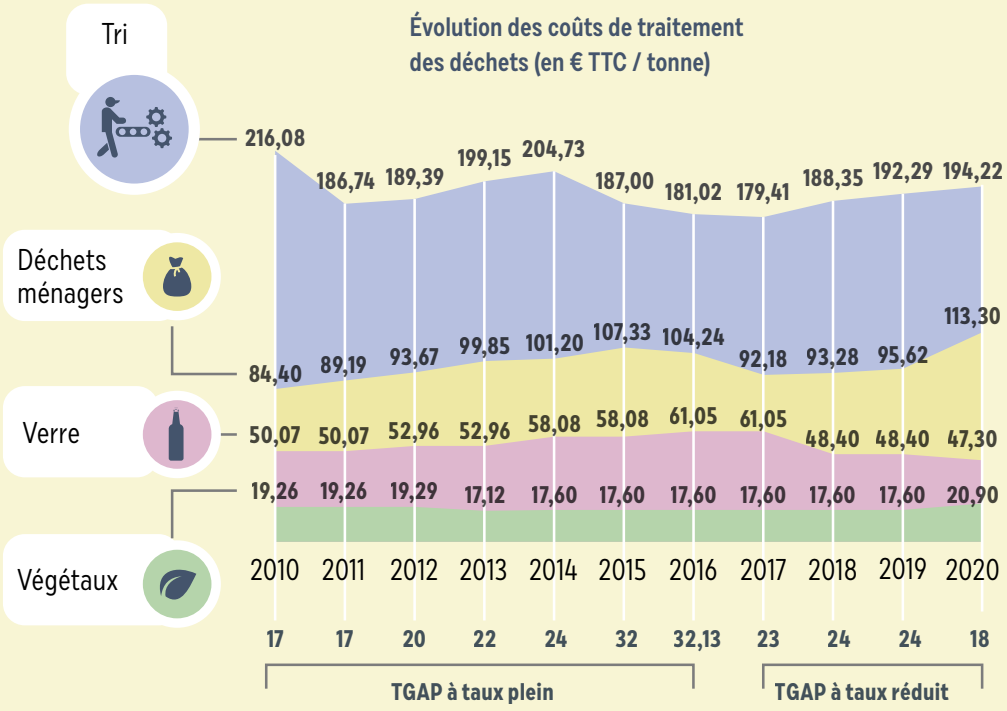

Le coût des ordures ménagères tient compte d'un montant d'une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui fluctue d'année en année.

LE PRODUIT ATTENDU 2020

Le produit attendu correspond aux besoins financiers du SIRTOM sur une année pour rendre l'ensemble des services de gestion des déchets ménagers.

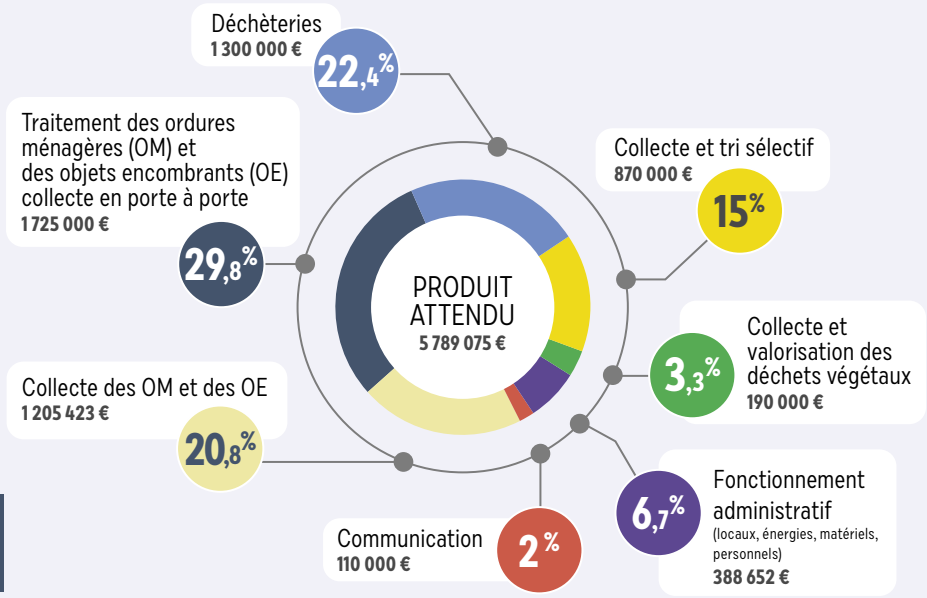

LES RECETTES 2020

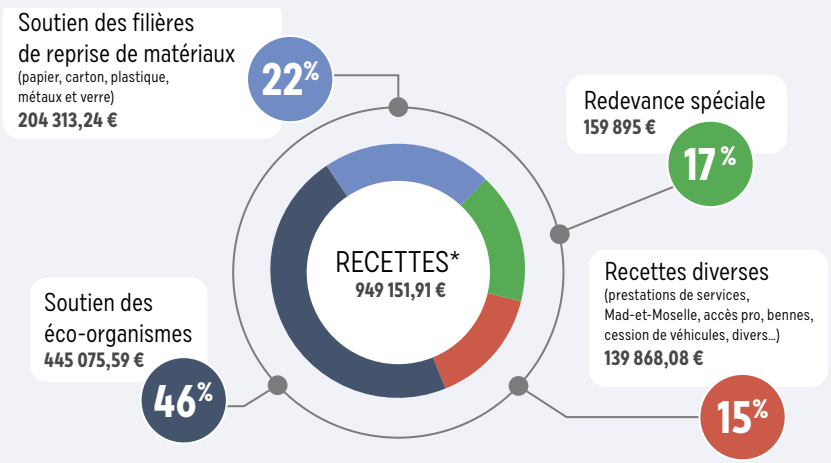

**Les recettes perçues par le SIRTOM en 2020 hors contributions des communautés de communes (en euros)*

indicateurs économiques

LES INVESTISSEMENTS

Dépenses / recettes
3 003 415,55 €

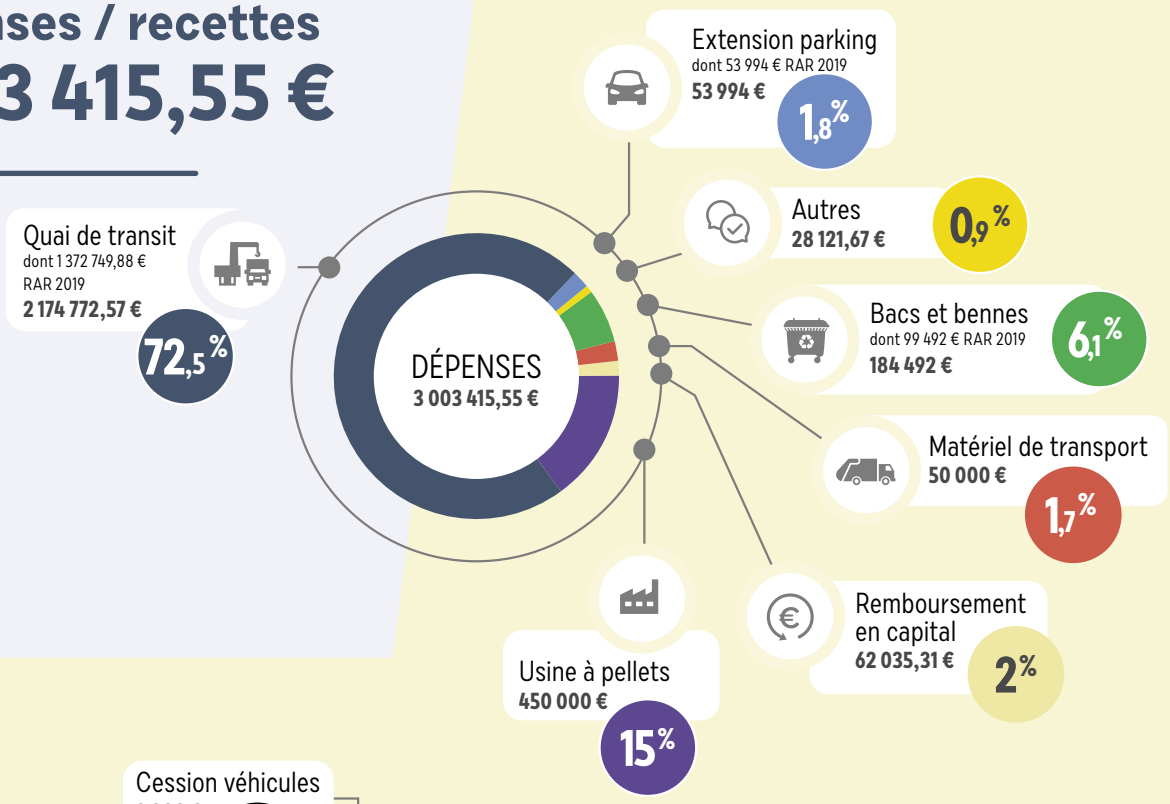

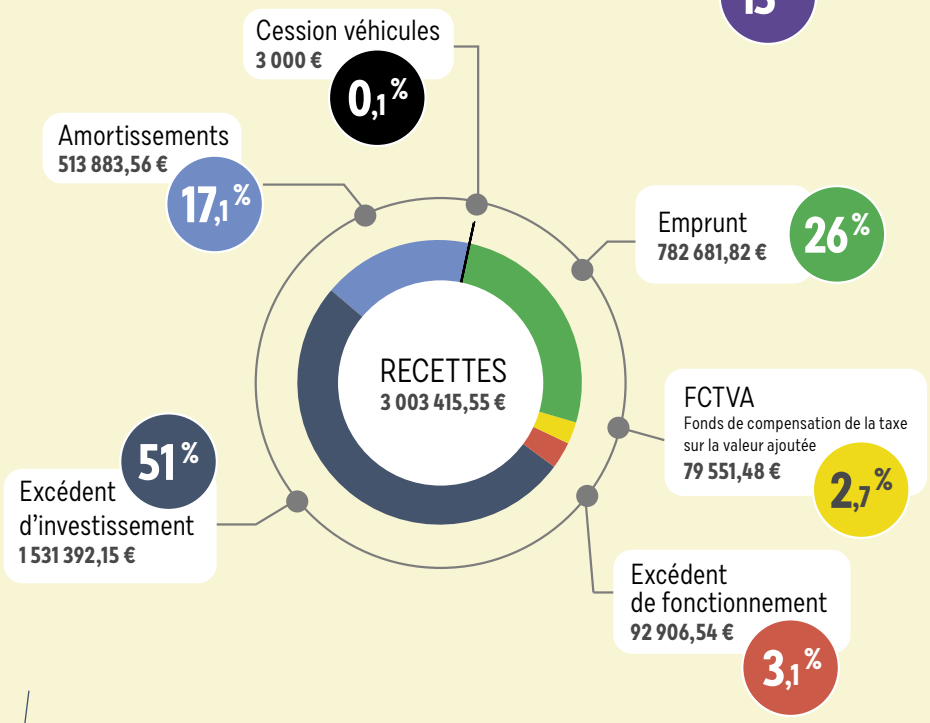

organisation et fonctionnement

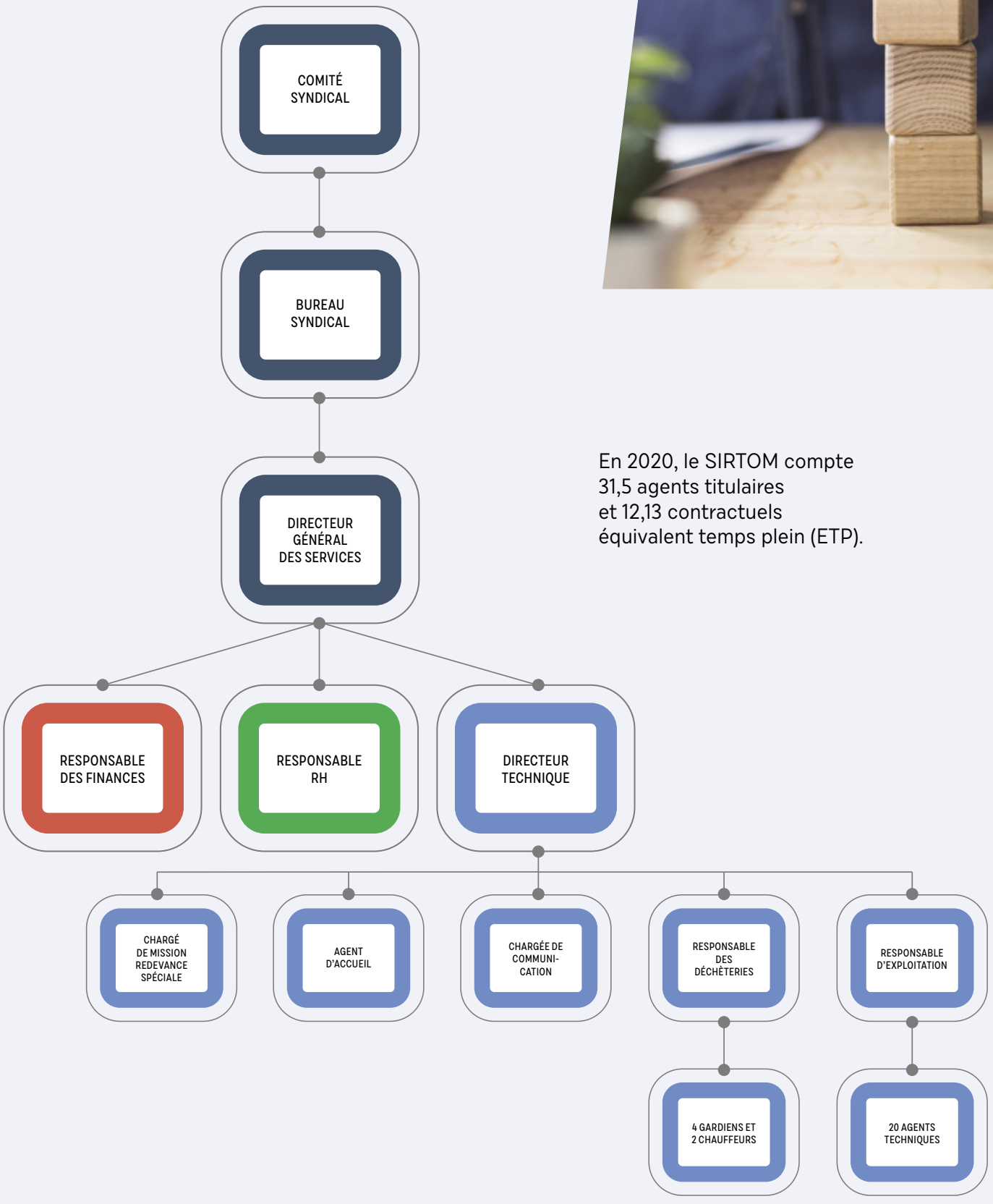

En 2020, le SIRTOM compte 31,5 agents titulaires et 12,13 contractuels équivalent temps plein (ETP).

RENSEIGNEMENTS UTILES

SIRTOM

29, rue Gustave Eiffel
54800 JARNY
Tél. **03 82 20 22 00**
Du lundi au jeudi
De 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le vendredi
De 8 h à 12 h

SERVICE DES **ENCOMBRANTS**

Tél. **03 55 05 00 37**

SERVICE DE MISE EN PLACE DE **CONTENEURS**

Tél. **03 55 05 00 38 / 03 55 05 00 36**

HORAIRES D'OUVERTURE DES 3 DÉCHÈTERIES

Du mardi au samedi
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Fermées les jours fériés

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.sirtom.fr et **Sirtom**

bbcom... 10197 - crédits photo © SIRTOM - AdobeStock - Freepik

SIRTOM

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY